

**LE RESEAU DE
LECTURE PUBLIQUE
DE LA
BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE
DE SAONE-ET-LOIRE**

STATISTIQUES 2007

**La lecture publique dans les communes
de moins de 10 000 habitants, en 2007**

SOMMAIRE

1 - La B.D.S.L.....	p. 3
2 - Le réseau	p. 13
3 - Les locaux et horaires	p. 16
4 - Les budgets.....	p. 23
5 - Le personnel.....	p. 25
6 - Les collections.....	p. 27
7 - Les usagers.....	p. 30
8 - Les prêts.....	p. 32
9 - Les animations.....	p. 34
10 - Bibliothèques centres de ressources.....	p. 36
11 - Bibliothèques intercommunales.....	p. 38

1 - LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE SAONE-ET-LOIRE

Centrale des petites bibliothèques, la Bibliothèque départementale assure sous l'autorité du Conseil général, une mission étendue dans le domaine de la lecture publique :

- **Compléter** les moyens des bibliothèques municipales et intercommunales des communes de moins de 10 000 habitants, sur la base de conventions passées entre ces communes et le Conseil général.

- **Inciter** au développement de ces bibliothèques, par des actions volontaristes et par une modulation des aides apportées.

- **Coordonner** les multiples entreprises en faveur de la lecture publique, pour rationaliser les initiatives et assurer un rééquilibrage sur le territoire départemental.

Cette mission s'articule selon deux principes très importants : le cadre de l'activité de la B.D.S.L. est la **lecture publique**, c'est-à-dire un service de lecture d'information, de loisir et de documentation pris en charge par les collectivités publiques à l'intention de l'ensemble des habitants. Par ailleurs, le travail de la B.D.S.L. porte sur les moyens des bibliothèques publiques, et ne se substitue en aucune façon aux compétences communales ou intercommunales qui s'exercent pleinement sur la gestion, les acquisitions et le développement de leurs bibliothèques publiques.

L'action de la Bibliothèque départementale et ses résultats ne sauraient être disjoints d'une évaluation globale du réseau desservi. On peut toutefois présenter ses moyens propres et certains services spécifiques.

A - MOYENS

PERSONNEL :

Le personnel permanent comptait 20 personnes au 31 décembre 2007 :

- 1 attaché territorial, directrice
- 1 bibliothécaire, directrice adjointe
- 2 bibliothécaires
- 6 assistants et assistants qualifiés de conservation
- 5 adjoints et adjoints principaux du patrimoine
- 5 agents administratifs

On comptait également 1 emploi complémentaire (gardien du bâtiment) et 2 emplois aidés.

VÉHICULES :

- 2 bibliobus (livres adultes/livres enfants)
- 1 Renault "Master", navette avec le réseau départemental
- 1 fourgonnette Berlingo, et 1 Citroën "C3", pour liaison avec le réseau départemental.

LOCAUX :

Bâtiment de 1 585 m², achevé en octobre 1986, situé à Charnay-lès-Mâcon.

BUDGET :

En 2007, les dépenses réalisées de la B.D.S.L. se sont élevées, pour les postes gérés directement, et hors personnel permanent, à :

456 768 € dont : 256 289,44 € en section d'investissement et
200 478,90 € en section de fonctionnement, les acquisitions de documents étant comptabilisées en investissement depuis le 1^{er} janvier 2003.

	Aides à la lecture	Animation du réseau	Bibliothèque départementale	Total
Investissement	70 445,40 €	5 561,54 €	180 282,50 €	256 289,44 €
Fonctionnement	7 500 €	60 125,87 €	132 853,03 €	200 478,90 €
Total	77 945,40 €	65 687,41 €	313 135,53 €	456 768,34 €

Le personnel permanent et les vacataires ont représenté pour le Département :
505 291,18 € (traitements et indemnités plus charges).
Il n'y a plus de personnel d'Etat mis à disposition, seul un agent est en détachement.

INFORMATISATION :

La base comprend 186 116 notices de titres et 290 887 notices d'exemplaires. L'utilisation de portables permet aux bibliothèques du réseau d'être connectées avec l'ordinateur central lors des renouvellements de livres : opérations de prêt effectuées "en ligne", interrogations diverses de la base (logiciel Aloès, société OPSYS).

INTERNET : 48 bibliothèques proposent un accès à Internet, soit 35,5 % du réseau des bibliothèques sièges.

COLLECTIONS :

Elles sont décrites dans les pages suivantes, en relation avec le réseau. La B.D.S.L. dispose, en fonds propre, hors fonds permanents, au 31 décembre 2007, de :

- 221 052 livres
- 16 285 documents sonores
- 89 titres de périodiques.

La B.D.S.L. a acquis, en 2007, 7 483 livres et BD pour adultes et 5 251 livres pour enfants.

B - FOURNITURE DE DOCUMENTS AU RESEAU

- Livres prêtés :	157 914
- Documents sonores prêtés :	9 321
- Divers documents (brochures, cédéroms,...)	1 821

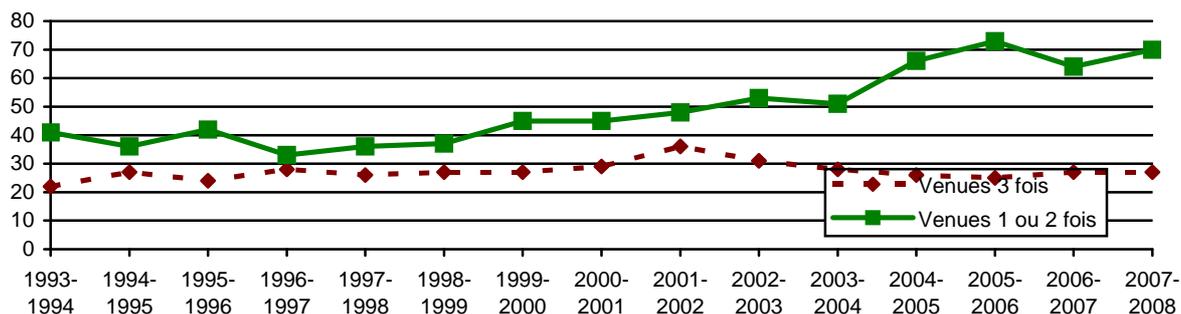
TOTAL DES TRANSACTIONS AUX BIBLIOTHEQUES 169 056

Les bibliobus ne sont pas le seul mode de renouvellement, et les venues à la B.D.S.L. augmentent (72 % des bibliothèques) :

- 27 bibliothèques viennent 3 fois
- 70 bibliothèques viennent 1 ou 2 fois

38 bibliothèques n'effectuent aucune venue.

Les accueils, en 2007, ont été au nombre de 190 (dont 13 pour les documents sonores) pour 130 tournées bibliobus (hausse de 4 %). Les bibliobus ont parcouru 20 587 km dans l'année.

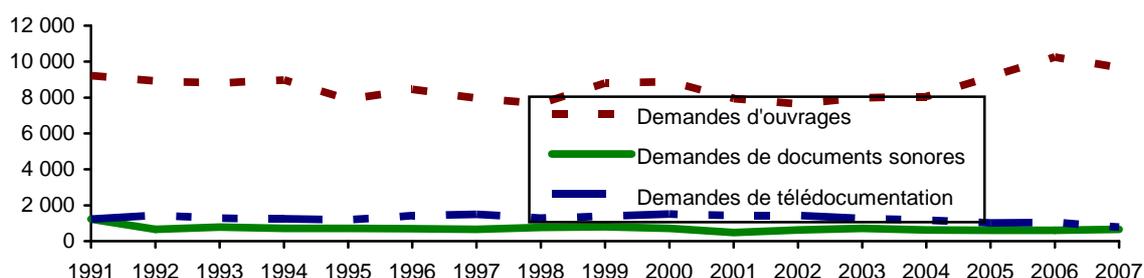


Des disques compacts sont déposés dans 9 bibliothèques « centres de ressources » : Charolles, Chauffailles, Cluny, Cuisery, Etang-sur-Aroux, Pierre-de-Bresse, Romenay, Saint-Germain-du-Plain, Tournus.

C- SERVICES A LA DEMANDE

DEMANDES REÇUES :

Titres d'ouvrages	9 673
Titres de documents sonores	665
Télédocumentation	777
Total des demandes	11 115



Ensemble des demandes

Les demandes d'ouvrages et de télédocumentation enregistrent une baisse respective de 5,7 % et de 25,4 %, due à la hausse des réservations en ligne sur le site de la B.D.S.L. (service ouvert depuis mai 2007).

■ Les demandes d'ouvrages ont concerné 123 bibliothèques.

Les réponses apportées par la B.D.S.L. se ventilent ainsi :

- 53 % de réservations sur notre fonds propre,
- 12 % de commandes,
- 5 % de confirmations (livres très demandés),
- 20 % de livres disponibles en rayon,
- 7 % de propositions de prêt entre bibliothèques.

11 bibliothèques n'ont fait aucune demande,

16 bibliothèques ont envoyé moins de 10 demandes,

13 bibliothèques en ont envoyé plus de 200 (maximum de 534 demandes).

■ Les demandes de télédocumentation ont concerné 93 bibliothèques et 3 organismes.

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------------|
| 68 bibliothèques ont envoyé | moins de 10 demandes, |
| 17 bibliothèques en ont envoyé | de 10 à 19, |
| 3 bibliothèques en ont envoyé | de 20 à 29, |
| 3 bibliothèques en ont envoyé | de 30 à 39, |
| 2 bibliothèques en ont envoyé | plus de 40 (maximum de 70 demandes). |

43 bibliothèques n'ont pas utilisé le service de télédocumentation en 2007, soit 32 % du réseau.

■ Le service Bibliotel (minitel) a été supprimé en 2007 au profit des réservations en ligne, service ouvert en mai 2007 sur le site Internet de la B.D.S.L. pour les bibliothèques de son réseau. De ce fait, les tâches de réservation effectuées par la B.D.S.L. sont en forte baisse : environ moins 58 % entre 2006 et 2007.

L'offre de réservation en ligne apporte une modification des pratiques :

- le dépositaire utilise le furetage, la recherche spéculative : impact sur le service de télédocumentation (la baisse est également due à la démocratisation d'Internet pour le public),
- il effectue également des demandes déterminées : impact sur le service des demandes d'ouvrages,
- il a accès à la recherche thématique : en furetant virtuellement dans notre catalogue, il peut proposer d'autres ouvrages de proximité thématique.

■ PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES :

La B.D.S.L. a recherché, identifié et localisé 206 documents pour le réseau et 18 prêts effectifs ont été réalisés.

D - SOUTIEN A L'EQUIPEMENT DU RESEAU

SUBVENTIONS POUR ACHAT DE MOBILIER ET MATÉRIEL :

Elles concernent 2 types de services :

- les bibliothèques municipales (subvention à hauteur de 40 % ou de 50 %) et les bibliothèques intercommunales (60 %) : 13 dossiers de bibliothèques ont fait l'objet d'un rapport à la CP en 2007 pour un montant de 15 390 €

- les relais de lecture associés à une bibliothèque intercommunale (80 % plafonné à 1 000 €) : 2 037 € ont été octroyés pour 3 communes.

SUBVENTIONS POUR INFORMATISATION :

Cette aide existe depuis juillet 1993. 10 bibliothèques ont obtenu des subventions pour un montant de 24 083 €.

SUBVENTIONS POUR STATION MULTIMEDIA :

Cette aide a été votée en juin 1997. Elle a concerné 2 bibliothèques pour 982 €.

CRÉDITS D'ACHAT DE DOCUMENTS :

Cette aide, mise en place depuis 1990, a concerné 4 bibliothèques pour un montant de 9 000 €.

34 bibliothèques centres de ressources ont été abonnées à 12 titres de périodiques bibliographiques et socioprofessionnels, soit 187 abonnements.

AIDE DU CENTRE NATIONAL DU LIVRE pour la création ou l'extension de bibliothèques. Cette aide, organisée depuis 1995, apporte aux bibliothèques un crédit d'achat de livres de 1 600 € ou 2 300 € (livres achetés par la Bibliothèque départementale).

18 bibliothèques ont bénéficié de cette aide par l'intermédiaire de la B.D.S.L. pour une somme de 31 100 €.

E - FORMATION ET SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT DES BIBLIOTHEQUES DU RESEAU

FORMATION :

Le personnel de la B.D.S.L. a participé étroitement à la formation initiale organisée par le Centre Départemental de Lecture Publique et l'Association des Bibliothécaires Français, en dispensant 150 heures de cours : 23 personnes ont obtenu le diplôme de l'A.B.F.

Des stages de formation continue ont été proposés par la Bibliothèque départementale :

Réparation de livres
Présentation de documentaires
Présentation d'ouvrages « fonds local »
Initiation à la micro informatique
Indexation Dewey : perfectionnement
Les accueils de classes à la bibliothèque : 2 journées
Présentation d'une maison d'édition spécialisée : "les doigts qui rêvent"
Comptines et jeux de doigts
Visite des Archives départementales et du service documentation du Conseil général
La musique instrumentale des XVIIIe et XIXe siècles
Littérature allemande
Le livre et le tout-petit : 2 journées
La rentrée littéraire
Faire venir un auteur à la bibliothèque : 2 journées
Atelier d'animation sur le thème de Noël
Personnes âgées et bibliothèque : 2 journées
Les littératures insulaires
Initiation à la lecture à voix haute : 3 journées

Au total, 25 journées de stage ont permis d'accueillir 293 stagiaires.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DES BIBLIOTHÉCAIRES BÉNÉVOLES :

Cette aide permet le remboursement des frais engagés par les bénévoles pour leur formation initiale (une fois le diplôme obtenu), et ceux entraînés par les venues à la B.D.S.L., réunions,

En 2007, 20 761 € ont été consacrés à ces remboursements et ont concerné 155 personnes.

SOUTIEN TECHNIQUE :

Les personnels de la B.D.S.L. ont été présents auprès des mairies et des bibliothèques, pour une aide à la gestion, à la constitution de dossiers, aide à l'informatisation, aide à l'aménagement et à la construction.

Ont été réalisés : 190 accueils, 130 tournées de bibliobus, 86 visites individuelles.

La "navette", instaurée en septembre 1991, dessert toutes les bibliothèques du réseau une fois par quinzaine et permet l'échange de documents entre le réseau et la B.D.S.L. (176 tournées ont été effectuées).

La B.D.S.L. est, par ailleurs, sollicitée par le Conseil Régional et la D.R.A.C., comme expert technique pour les dossiers de demandes de subvention (aménagement, construction, informatisation, achat de livres).

INFORMATION :

Le Printemps des Bibliothèques, qui s'est déroulé le 24 mai 2007 à Gévelard, a accueilli 183 personnes (bibliothécaires et élus).

Les réunions de présentation d'ouvrages de fonds local ont eu lieu sur 4 demi-journées, à Gueugnon, Saint-Marcel, Charnay-les-Mâcon, Montchanin et ont réuni :

- au printemps : 28 personnes, 31 bibliothèques
- à l'automne : 57 personnes, 37 bibliothèques.

Par ailleurs, la B.D.S.L. a engagé des actions de partenariat en particulier avec la Direction générale adjointe chargée des solidarités. L'objectif est de développer des actions favorisant la lecture des petits. Les premiers contacts ont permis de mieux connaître de part et d'autre le travail et les missions de chacun.

Une convention a été signée entre le Conseil général et le Centre pénitentiaire de Varennes-le-Grand en décembre 2007.

F - ANIMATION

ANIMATIONS SUBVENTIONNÉES :

- Compagnie l'Eygurande : 3 bibliothèques
- Théâtre du Diamant noir : 3 bibliothèques
- Frédéric Naud : 3 bibliothèques
- Margrethe Höjlund : 3 bibliothèques

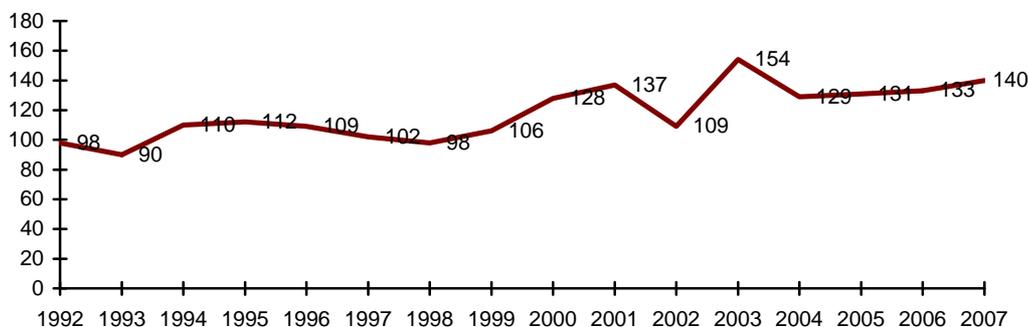
Budget de ces animations : 13 578 € (pour 12 communes).
Environ 483 spectateurs ont assisté à ces représentations.

Dans le cadre du festival des "Contes givrés", la bibliothèque départementale a accueilli Jeanne Ferron pour son spectacle "Quand passent les limaces" présenté à la Galerie européenne de la forêt et du bois à Dompierre-les-Ormes.

"VALISES-ANIMATION" :

La B.D.S.L. possède 55 valises multimédias (52 thèmes).

60 communes ont organisé des expositions grâce à ces outils (Mâconnais : 12 ; Autunois : 7 ; Chalonnais : 7 ; Bresse : 9 ; Charolais : 10 ; Brionnais : 7 ; Clunisois : 8).



Nombre de prêts de valises

Depuis le printemps 2007, la B.D.S.L. propose 3 malles "bébés-lecteurs", sur les thèmes de "l'art, l'amour, l'amitié", "la découverte de soi et du monde", et "le jeu". En 2007, ces malles ont été empruntées par 8 bibliothèques.

EXPOSITIONS :

En 2007, 6 expositions ont été acquises : "passion chocolat", "les femmes dans la société", "la prévention des accidents domestiques", "le climat", "le loup", et "la vigne et le vin".

G – PUBLICATIONS, COOPERATION ET PROMOTION

"SÉLECTION" :

Liste sélective et critique (3 numéros par an), diffusée gracieusement dans le réseau de la B.D.S.L. et à toutes les B.D.P.

"STATISTIQUES 2007" :

Diffusées gracieusement dans le réseau de la B.D.S.L. et à toutes les B.D.P.

"SELECTION D'OUVRAGES DE FONDS LOCAL" :

Diffusée deux fois par an gracieusement dans le réseau de la B.D.S.L.

FORMATION

Le Centre Départemental de Lecture Publique : organisation de la formation initiale et continue et participation aux cours de formation initiale.

PROMOTION DE LA B.D.S.L. ET DU DEPARTEMENT

Accueil de 4 stagiaires (venant de 3 BDP et une BM).

Voyez ci-après les statistiques globales du réseau réalisées grâce au logiciel d'évaluation Evalbib : la Bibliothèque départementale n'existe qu'en symbiose étroite avec les bibliothèques qu'elle dessert, coordonnant un effort collectif de développement de la lecture publique.

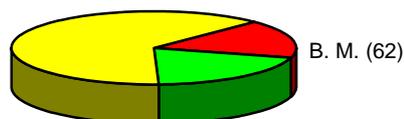
2 – LE CADRE DU RESEAU

Communes de moins de 10 000 habitants, en Saône-et-Loire :.....568

Population (recensement 1999) :396 964 habitants

- Communes sièges d'une bibliothèque	(230 578 habitants)	135
- Communes associées à une bibliothèque (73 bibliothèques intercommunales)	(87 309 habitants)	230
TOTAL RESEAU	(317 887 habitants)	365

Communes
associées (230)



B. I. C. (73)

Ensemble des bibliothèques

Répartition des bibliothèques ⁽¹⁾	Regroupant moins de 1 000 habitants	Regroupant 1 000 à 3 000 habitants	Regroupant plus de 3 000 habitants	Total
Nombre de B.M. et B.I.C.	47	56	32	135

Communes desservies ⁽²⁾	Communes de moins de 1 000 habitants	Communes de 1 000 à 3 000 habitants	Communes de 3 000 à 10 000 habitants	Total
Nombre (population)	290 (116 921)	55 (87 151)	20 (113 815)	365 (317 887)
Rappel : Nombre total en Saône-et-Loire	483	64	21	568

⁽¹⁾ Pour l'ensemble de ces statistiques, la population prise en compte pour chaque bibliothèque est celle de sa commune et des communes qui y sont officiellement associées.

⁽²⁾ Il s'agit là du nombre d'unités administratives communales, que ces communes soient sièges de bibliothèques ou associées à une bibliothèque intercommunale.

B.M. : Bibliothèque Municipale - B.I.C. : Bibliothèque Intercommunale.

BIBLIOTHEQUES OFFRANT UN SERVICE DISCOTHEQUE :

	Population desservie	Fonds propre	Offre pour 100 habitants	Fonds déposé par la B.D.S.L.	Prêts effectués
CHAROLLES	3 581 habitants	2 053 CD	57,3	1 234	3 722
CHAUFFAILLES	8 442 habitants	1 962 CD	23,2	790	7 374
CLUNY	4 866 habitants	681 CD	14	1 312	6 012
CUISERY	3 857 habitants	1 444 CD	37,4	630	2 354
ETANG-SUR-ARROUX	3 426 habitants	337 CD	9,8	660	1 421
PIERRE-DE-BRESSE	6 232 habitants	767 CD	12,3	1 279	2 510
ROMENAY	1 618 habitants	253 CD	15,6	680	1 335
SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN	3 628 habitants	1 461 CD	40,3	738	1 949
TOURNUS	7 987 habitants	1 208 CD	15,1	1 890	4 678

- CANTONS CONCERNES :

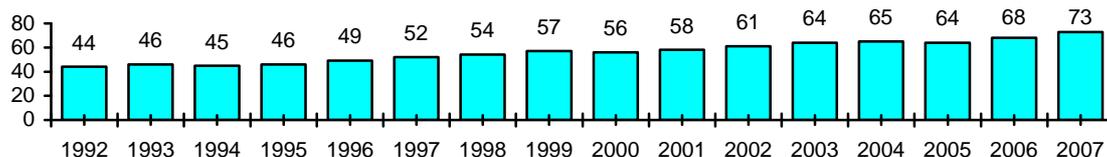
- Cantons urbains (ne comprenant qu'une commune ou une fraction de commune de plus de 10 000 habitants) : 3 en Saône-et-Loire, 0 desservi (car une B.D.P. ne dessert que des communes de moins de 10 000 habitants).

- Cantons semi-urbains (comprenant une commune ou une fraction de commune de plus de 10 000 habitants et une ou plusieurs communes de taille inférieure) : 12 en Saône-et-Loire, 11 desservis (sauf Mâcon-centre).

- Cantons ruraux (ne comprenant que des communes de moins de 10 000 habitants) : 42 en Saône-et-Loire, 42 desservis.

- CHEFS-LIEUX DE CANTONS DESSERVIS : 40 (57 en Saône-et-Loire).

- BIBLIOTHEQUES INTERCOMMUNALES : ne sont décomptées comme telles que les bibliothèques rassemblant des communes par accords officiels (conventions) et les communautés de communes. Presque toutes les communes associées à une bibliothèque intercommunale comptent moins de 1 000 habitants.



Nombre de bibliothèques intercommunales

La B.D.S.L. dessert 73 bibliothèques intercommunales, qui rassemblent 303 communes, soit 83 % du réseau. En 2007, le réseau compte 15 intercommunalités définies par un cadre juridique : 2 SIVOM (Saint-Symphorien-des-Bois, Montchanin) 1 SIVOS (Trivy), 1 SIVU (Saint-Boil), 11 communautés de communes (Autun, Chauffailles, Cuiseaux, Epinac, Gévelard, Gueugnon, Joncy, Martigny-le-Comte, Pierre-de-Bresse, Saint-Germain-du-Bois, Verdun-sur-le-Doubs).

Suite à la prise de compétence "bibliothèque" de la communauté de communes de l'autunois, une convention a été adoptée par l'Assemblée départementale de décembre 2007 et a été signée avec cette communauté de communes dont la population est supérieure à 10 000 habitants. La B.D.S.L. a maintenu ses services auprès des bibliothèques appartenant à son réseau.

- REPARTITION ENTRE BIBLIOTHEQUES DE NIVEAU 1, 2, 3, POINTS-LECTURE ET DEPOTS :

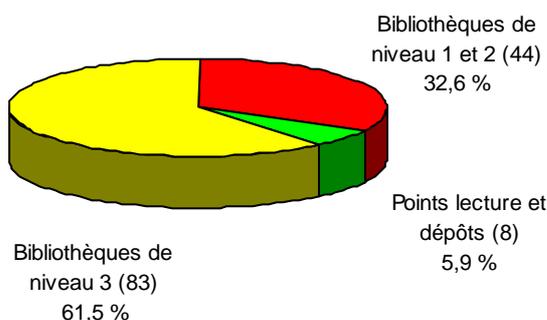
L'évaluation du Ministère de la Culture et de l'ADBBDP distingue ces trois catégories :

Bibliothèque de niveau 1 et 2 : service disposant d'un local supérieur à 50 m² et 0,04 m² par habitant, ouvert plus de 12 heures par semaine, d'un agent qualifié rémunéré sur un emploi spécifique et d'un budget d'acquisitions supérieur à 1 € par habitant.

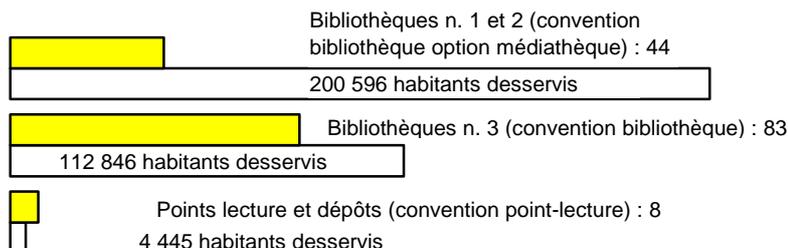
Bibliothèque de niveau 3 : service disposant d'un local supérieur à 25 m², ouvert plus de 4 heures par semaine, d'un agent qualifié bénévole, et d'un budget d'acquisitions supérieur à 0,5 € par habitant.

Point lecture et dépôt : service disposant d'un local inférieur à 25 m², ou ouvert moins de 4 heures par semaine, ou sans agent qualifié, ou dont le budget d'acquisitions est inférieur à 0,5 €.

En Saône-et-Loire, la répartition est la suivante



:



Ensemble des bibliothèques

3 – LES EQUIPEMENTS ET HEURES D'OUVERTURE

	BIBLIOTHEQUES	B.D.S.L. ⁽¹⁾	TOTAL RESEAU
Surface des locaux (en m ²)	21 508 ⁽²⁾	1 585	23 093
Total des heures d'ouverture hebdomadaire <u>au public</u>	1 179,30 h	0	1 179,30 h

Surfaces des B.M. et B.I.C.	Regroupant moins de 1 000 habitants	Regroupant 1 000 à 3 000 habitants	Regroupant plus de 3 000 habitants	TOTAL RESEAU
Total (en m ²)	2 879	6 154	12 475	21 508
Soit : en m ² /100 hab.	9,4	6,8	6,3	6,8
Soit : surface moyenne en m ²	61	110	390	159

NE SONT DÉCOMPTÉS DANS LES SURFACES DE LOCAUX :

Que ceux exclusivement attribués à l'usage de bibliothèque. De plus, les annexes, relais de bibliothèques intercommunales dans les communes associées, ne sont pas prises en compte dans les places assises et heures d'ouverture, bien que nombre de ces relais disposent souvent de locaux réservés à l'usage de bibliothèque (voir note ⁽¹⁾).

NORMES INDICATIVES DE RÉFÉRENCE DES SURFACES :

Le concours particulier "bibliothèques municipales" de la Dotation Globale de Décentralisation fixe la surface minimale d'une bibliothèque à 0,07 m²/habitant, et supérieure en tout cas à 100 m². On peut considérer que le seuil minimal en dessous duquel il ne faudrait pas descendre est 70 m² (soit la surface prévue pour 1 000 habitants) et ce, quelle que soit la population.

⁽¹⁾ La B.D.S.L. peut être considérée comme une surface de "services intérieurs" et de magasins qui s'ajoute aux surfaces respectives des différentes bibliothèques du réseau. Bien entendu, elle n'a pas vocation à être ouverte aux lecteurs eux-mêmes, et n'entre donc pas dans le décompte des places assises et des heures d'ouverture au public (ce qui ne l'empêche pas d'être ouverte 50 h par semaine... aux bibliothécaires et aux élus du réseau).

⁽²⁾ Dont 3 981 m² de locaux réservés au public dans des relais de lecture associés (bibliothèques intercommunales).

On notera que les subventions de la D.G.D. s'adressent à des équipements supérieurs à 100 m² (surface dépassée en 2007 par 70 bibliothèques du réseau, contre 13 en 1990, 31 en 1995, 53 en 2000 et 63 en 2005).

La surface pour 100 habitants desservis est de 6,8 m², au lieu de 7 m² selon les recommandations du Ministère de la Culture :

- 1 bibliothèque a un local inférieur à 25 m²
- 29 bibliothèques ont un local de 25 à 50 m²
- 35 bibliothèques ont un local de 50 à 100 m²
- 70 bibliothèques ont un local supérieur à 100 m².

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET D'ÉQUIPEMENT :

En 2007, 28 demandes de subventions ont été traitées pour construction, aménagement et mobilier.

Ces équipements ont été soutenus par :

- le Conseil général : 15 390 € pour le mobilier de 13 bibliothèques et 2 037 € pour le mobilier de 3 relais de lecture associés,
16 375 € : solde de la subvention pour la bibliothèque de Joncy au titre des gros équipements culturels,
- le Conseil régional : 124 300 € pour l'aménagement et l'informatisation de 7 bibliothèques du réseau,
- l'Etat : 137 820 € pour la construction, l'aménagement et l'informatisation de 5 bibliothèques du réseau (concours particulier "bibliothèques municipales" de la DGD).

MOYENNE HEBDOMADAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC :

8 h 44 par bibliothèque.

Cependant, ces horaires restent inférieurs à la moyenne nationale des bibliothèques municipales (données 2005) :

- 11 h 50 pour les communes de 2 000 habitants,
- 18 h 27 pour les communes de 5 000 habitants,
- 24 h 10 pour les communes de 10 000 habitants.

En Saône-et-Loire,

- 33 bibliothèques ont un horaire hebdomadaire de 12 heures et plus (maximum : 25 h)
- 96 bibliothèques ont un horaire hebdomadaire de 4 à 12 heures
- 6 bibliothèques ont un horaire hebdomadaire de 2 à 4 heures (ce qui pose le problème du respect de la convention qui prévoit un horaire minimum de 4 heures).

6 bibliothèques ouvrent 1 jour par semaine, 51 : 2 jours par semaine, 26 : 3 jours par semaine, 33 : 4 jours par semaine, 14 : 5 jours par semaine, 5 : 6 jours par semaine.

INFORMATIQUE :

75 bibliothèques et 8 relais de lecture du réseau sont informatisés, soit 55,5 % du réseau :

COMMUNE Année d'installation du logiciel N° de téléphone	POPULATION desservie par la bibliothèque	SURFACE en m ²	FONDS Documents possédés par la bibliothèque	PRET Transactions annuelles	LOGICIEL	Nombre de postes informatiques
ALLEROT 2004 03 85 47 58 87	1 478	70	5 432	4 884	MICROBIB	2
AMEUGNY 2000 03 85 50 76 45	632	130	14 429	4 846	MICROBIB	3
AZE 2005 03 85 33 41 13	1 497	60	4 425	4 347	MICROBIB	2
BEY (Relais d'ALLEROT) 2006 03 85 47 57 83	644	70	1 608	1 769	MICROBIB	2
BLANZY 2002 03 85 68 28 41	7 399	400	16 505 +338 docs sonores	17 289	ORPHEE	8
BOURBON-LANCY Réinformatisation 2006 03 85 89 09 40	9 491	850	25 800	29 187	PAPRIKA	4
BOURGVILAIN (relais de TRAMAYES) 2005	329	40	2 086	1 559	MICROBIB	1
BRANGES 1997 03 85 75 85 68	2 123	150	7 955	12 094	PAPRIKA	2
BREUIL (LE) 1999 03 85 73 90 51	3 780	250	15 779	16 997	AGATE	5
BRUAILLES 1999 03 85 75 74 42	862	56	4 129	3 095	MICROBIB	2
BUXY 2001 03 85 94 18 25	4 068	254	23 206	26 462	ORPHÉE	5
CHAGNY Réinformatisation 2003 03 85 87 34 77	7 963	400	27 754	30 713	ATALANTE	5
CHAINTRÉ 2000 03 85 35 69 71	523	103	5 789	3 709	MICROBIB	3
CHAROLLES Réinformatisation 2006 03 85 88 36 09	3 581	250	16 585 + 2 053 docs sonores	24 569	PAPRIKA	5
CHATENOY-EN- BRESSE (relais de ST- MARCEL) 2001 03 85 96 50 92	843	40	5 022	3 300	AGATE	3

COMMUNE Année d'installation du logiciel N° de téléphone	POPULATION desservie par la bibliothèque	SURFACE en m ²	FONDS Documents possédés par la bibliothèque	PRET Transactions annuelles	LOGICIEL	Nombre de postes informa- tiques
CHATENOY-LE-ROYAL 2004 03 85 87 76 43	6 130	420	31 633	48 002	ORPHEE	8
CHAUFFAILLES Réinformatisation 2001 03 85 26 52 29	8 442	761	24 657 + 1 962 docs sonores	39 135	PERGAME	8
CIRY-LE-NOBLE 2007 Ouverte depuis septembre 2007 03 85 79 05 13	2 475	280	1 669	1 595	MICROBIB	3
CLESSÉ 2004 03 85 36 90 45	1 537	112	13 832	11 317	MICROBIB	2
CLUNY 2004 03 85 59 20 07	4 866	360	18 059 + 681 docs sonores	42 542	AGATE	6
CRÈCHES-SUR-SAONE 2002 03 85 37 48 52	2 826	70	6 842	3 366	ORPHEE	3
CRISSEY Réinformatisation 2005 03 85 46 52 19	1 906	100	6 016	7 326	MICROBIB	2
CUISEAUX Réinformatisation en réseau 2005 03 85 71 00 13	6 243	154	18 057	20 148	PERGAME	4
FRONTENAUD		120			PERGAME	3
VARENNES-SAINT- SAUVEUR		90			PERGAME	3
CUISERY réinformatisation 2006 03 85 40 02 73	3 857	180	13 940 + 1 444 docs sonores	21 216	PAPRIKA	4
CURGY 2004 03 85 52 00 09	1 163	105	4 031	3 797	MICROBIB	3
DIGOIN Réinformatisation 2005 03 85 53 29 89	9 324	780	26 909	29 846	PAPRIKA	12
ÉCUISSES 2003 03 85 78 92 68	1 706	60	6 211	8 534	ATALANTE	2
ÉTANG-SUR-ARROUX 2001 03 85 82 29 58	3 426	190	15 842+ 337 docs sonores	20 373	MICROBIB	2
FAY (LE) 2001 03 85 74 11 31	551	130	4 486	3 278	EASYBOOK	2
FRAGNES 2000 03 85 45 77 37	1 312	100	9 128	6 532	AGATE	3
GERGY 2001 03 85 91 75 81	3 438	143	16 934	21 002	PAPRIKA	3

COMMUNE Année d'installation du logiciel N° de téléphone	POPULATION desservie par la bibliothèque	SURFACE en m ²	FONDS Documents possédés par la bibliothèque	PRET Transactions annuelles	LOGICIEL	Nombre de postes informa- tiques
GIVRY Réinformatisation 2006 03 85 44 44 55	3 785	220	13 203	23 971	PAPRIKA	3
GUEUGNON Réinformatisation 2003 03 85 84 40 09	12 827	430	36 898	44 696	AGATE	9
HURIGNY 1999 03 85 34 67 33	1 554	110	8 379	6 609	MICROBIB	3
IGE 2005 03 85 33 33 89	785	25	3 040	2 997	MICROBIB	2
ISSY-L'ÉVÊQUE 2002 03 85 24 92 43	1 603	70	4 641	4 536	MICROBIB	2
JONCY 2006 03 85 96 23 68	3 220	230	5 999	3 766	PAPRIKA	3
LANS (relais de SAINT- MARCEL) 03 85 96 53 85	881	80	3 237	2 958	MICROBIB	2
LOUHANS 2005 03 85 75 31 88	7 200	202	13 319	8 892	PAPRIKA	6
MARMAGNE 2002 03 85 78 28 87	1 360	133	4 225	4 372	MICROBIB	3
MATOUR 2006 03 85 59 70 20	1 026	74	2 317	2 660	MICROBIB	2
MAZILLE 2003 03 85 50 80 59	1 010	100	4 254	2 838	MICROBIB	2
MONTCHANIN Réinformatisation 2001 03 85 78 48 80	9 485	590	40 941	29 391	ATALANTE	6
OSLON (relais de SAINT- MARCEL) 2006 03 85 42 27 47	1 007	132	4 506	5 038	MICROBIB	3
OUROUX-SUR-SAONE 2006 03 85 96 81 49	2 540	70	3 464	7 886	MICROBIB	2
PERRECY-LES-FORGES 2000 03 85 79 37 16	1 861	156	7 460	19 771	PAPRIKA	2
PIERRE-DE-BRESSE 2001 03 85 72 87 92	6 232	281	21 124+ 767 docs sonores	25 909	MICROBIB	3
POUILLOUX 2002 03 85 79 19 31	842	100	7 289	3 142	ATALANTE	3
PRISSÉ 2001 03 85 37 89 31	1 654	110	4 441	9 831	MICROBIB	2

COMMUNE Année d'installation du logiciel N° de téléphone	POPULATION desservie par la bibliothèque	SURFACE en m ²	FONDS Documents possédés par la bibliothèque	PRET Transactions annuelles	LOGICIEL	Nombre de postes informa- tiques
ROCHE-VINEUSE (LA) 1998 03 85 37 74 10	2 062	100	10 112	6 578	MICROBIB	2
ROMENAY Réinformatisation 2006 03 85 40 38 14	1 618	196	8 351	11 852	PAPRIKA	7
RULLY 2005 03 85 87 18 98	1 687	103	4 200	3 301	MICROBIB	2
SAGY 2001 03 85 74 02 53	1 134	190	4 469	4 485	MICROBIB	2
SAINT-ALBAIN 1999 03 85 33 97 20	442	60	5 630	1 318	MICROBIB	2
SAINT-BOIL 2005 03 85 44 05 13	955	70	4 228	4 726	ORPHEE	2
SAINT-GENGOUX-DE- SCISSE (relais d'AZE) 2005	538	42	2 050	1 352	MICROBIB	2
SAINT-GENGOUX-LE- NATIONAL Réinformatisation 2004 03 85 92 59 73	1 266	70	5 594	2 482	MICROBIB	2
SAINT-GERMAIN-DU- PLAIN 2004 03 85 47 39 07	3 628	81	12 968 + 1 461 docs sonores	24 322	PAPRIKA	3
SAINT-LÉGER-SUR- DHEUNE 2003 03 85 45 47 02	1 333	122	4 740	1 811	PAPRIKA	3
SAINT-MARCEL Réinformatisation 2003 03 85 42 70 70	7 632	530	37 735	51 589	AGATE	8
SAINT-MARTIN-BELLE- ROCHE Réinformatisation 2004 03 85 23 92 53	2 235	130	14 111	19 223	MICROBIB	2
SAINT-MARTIN-EN- BRESSE 2006 03 85 47 79 43	2 776	300	11 670	14 187	MICROBIB	3
SAINT-RÉMY Réinformatisation 2003 03 85 42 54 55	6 118	662	27 739	50 967	AGATE	8
ST-SYMPHORIEN-DE- MARMAGNE 2002 03 85 78 29 77	821	161	10 195	5 698	MICROBIB	2

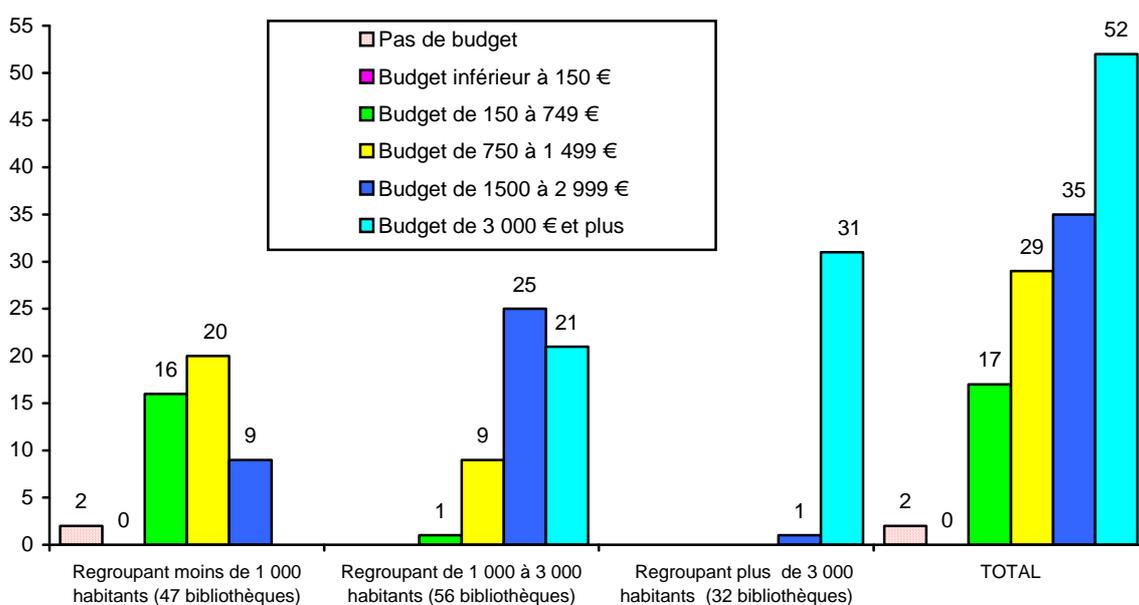
COMMUNE Année d'installation du logiciel N° de téléphone	POPULATION desservie par la bibliothèque	SURFACE en m ²	FONDS Documents possédés par la bibliothèque	PRET Transactions annuelles	LOGICIEL	Nombre de postes informa- tiques
ST-SYMPHORIEN-DES-BOIS 2004 03 85 26 82 25	803	74	2 988	1 106	MICROBIB	2
SAINT-USUGE 2003 03 85 72 17 37	1 072	100	4 540	4 602	MICROBIB	2
SAINT-VALLIER Réinformatisation 2001 03 85 67 78 20	9 761	706	46 213 + 9 284 docs sonores	47 259	PAPRIKA	6
SAINT-YAN 1997 03 85 84 98 28	1 125	93	6 486	7 112	MICROBIB	2
SALORNAY-SUR-GUYE 2004 03 85 59 99 54	889	165	4 301	1 969	MICROBIB	2
SANCÉ Réinformatisation 2000 03 85 20 53 70	1 865	160	8 988	6 356	MICROBIB	3
SANVIGNES-LES-MINES 2001 03 85 69 02 80	5 413	450	17 431	16 007	PAPRIKA	4
SASSENAY Réinformatisation 2005 03 85 98 90 73	1 435	90	4 683	6 394	ORPHEE	2
SENNECEY-LE-GRAND 2001 03 85 44 73 11	5 460	210	16 026	25 384	PAPRIKA	5
SENOZAN 2002 03 85 37 58 30	932	120	7 118	9 316	ORPHEE	2
SEVREY 2006 03 85 92 96 14	1 253	58	4 896	4 098	MICROBIB	2
TORCY 2002 03 85 77 05 08	3 619	749	12 895	12 490	PAPRIKA	3
TRAMAYES Réinformatisation en réseau avec BOURGVILAIN 2005 03 85 50 59 18	1 585	130	8 639	8 869	MICROBIB	4
TRAMBLY 2000 03 85 50 43 28	723	120	6 154	2 672	MICROBIB	2
VARENNES-LE-GRAND 1994 03 85 44 17 87	2 089	189	8 431	5 594	MICROBIB	2
VERDUN-SUR-LE-DOUBS 2006 03 85 95 52 52	6 059	65	3 928	7 212	ORPHEE	2
VIREY-LE-GRAND 1999 03 85 45 78 89	1 242	116	5 610	5 434	MICROBIB	2

4 – LE BUDGET D'ACQUISITION DE LIVRES ET AUTRES DOCUMENTS

Toutes	B.M. et B.I.C. B.D.S.L.	639 938 €	(2,02 €/ habitant)
		261 252 € ⁽¹⁾	
	TOTAL réseau	901 190 €	(2,83 €/ habitant)

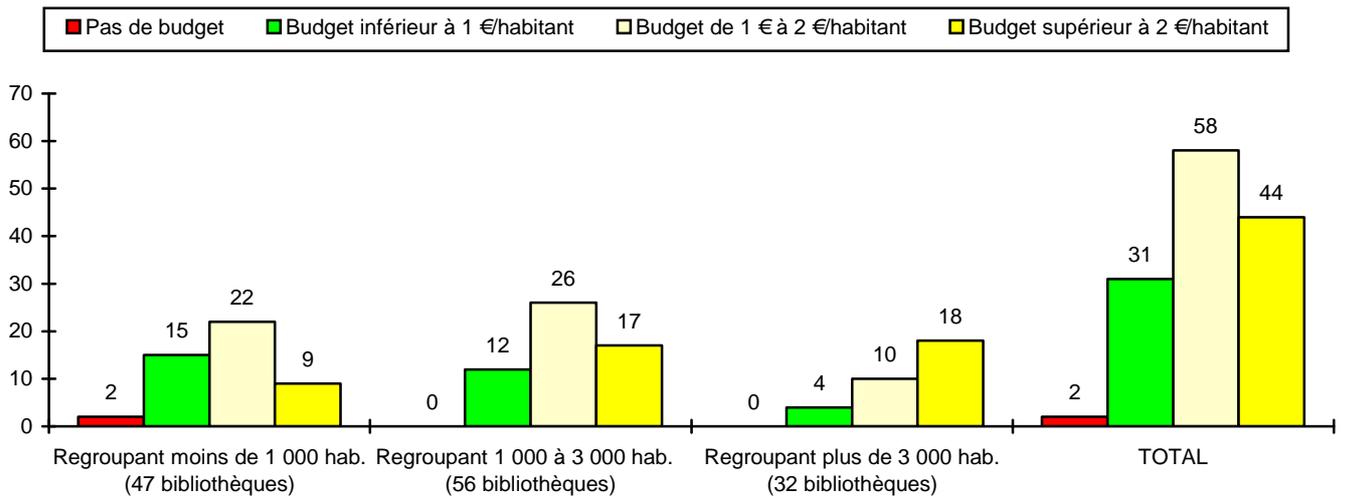
⁽¹⁾ Le budget de la B.D.S.L. comprend les acquisitions propres, les crédits d'achats de livres (bibliothèques intercommunales), l'aide du CNL et les abonnements (bibliothèques centres de ressources) destinés au réseau. Une partie de ce budget est consacrée à des crédits d'achat de livres ouverts à certaines bibliothèques intercommunales et aux bibliothèques centres de ressources.

Répartition des 135 B.M. et B.I.C.	Regroupant Moins de 1 000 habitants (47 bibliothèques)	Regroupant De 1 000 à 3 000 habitants (56 bibliothèques)	Regroupant plus de 3 000 habitants (32 bibliothèques)	TOTAL
Budget par habitant desservi	1,66 €	1,94 €	2,11 €	2,02 €

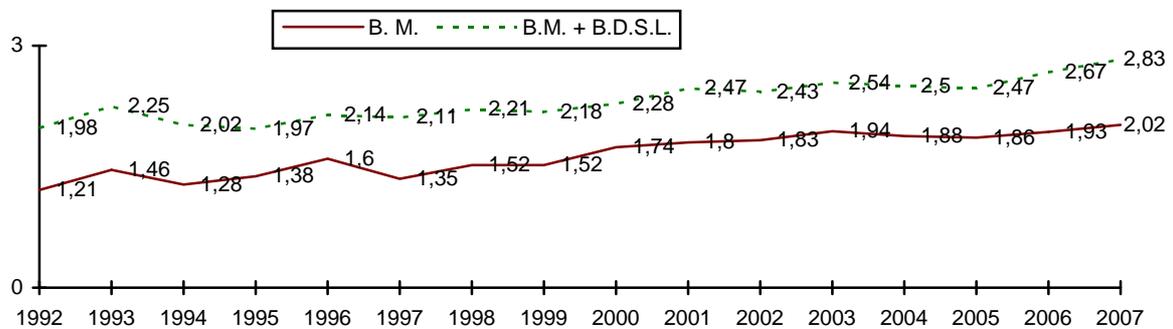


Répartition des 135 B.M. et B.I.C.

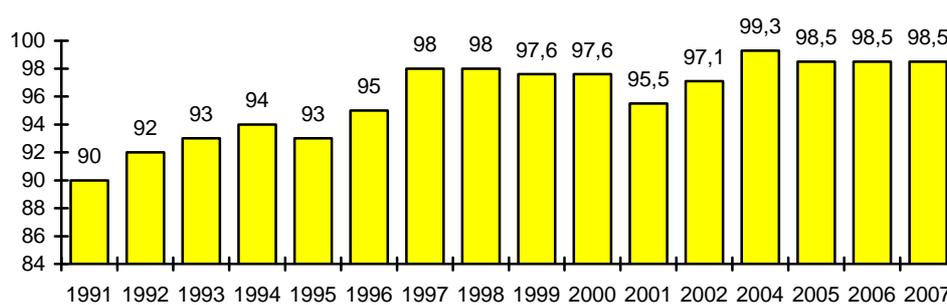
La moyenne nationale pour 2005 est de 2,53 € (livres, périodiques, CD et autres supports).



Ratio par habitant



Evolution des budgets d'acquisition en €/habitant



Bibliothèques ayant un budget d'acquisition (en %)

La B.D.S.L. représente environ 29 % du budget d'acquisition global du réseau départemental (on peut préjuger d'un réseau équilibré lorsque la part départementale représente entre 25 % et 50 % des budgets totaux).

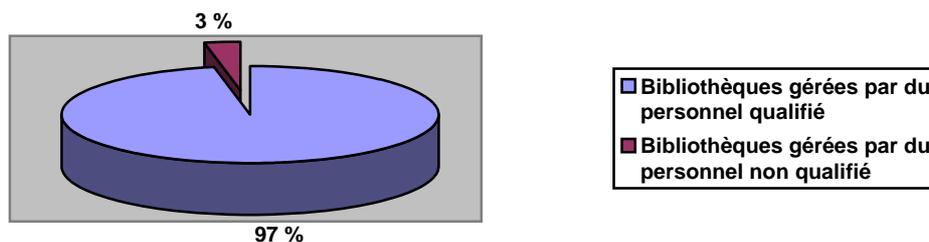
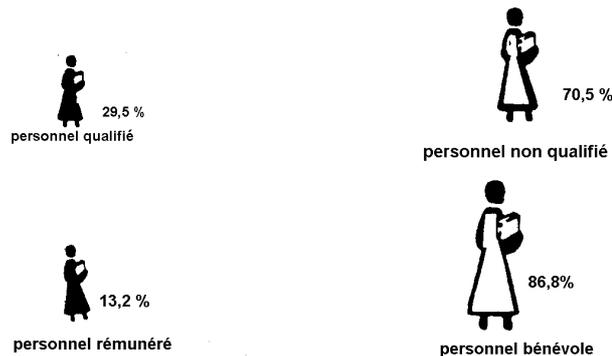
5 – LES BIBLIOTHECAIRES ET ANIMATEURS DE BIBLIOTHEQUES

Nombre de personnes	B.M. - B.I.C.	B.D.S.L.	TOTAL RESEAU
<u>Personnes qualifiées</u>	370	15	385
- dont : conservateurs, bibliothécaires, attachés	7	4	9
- dont : assistants	15	6	22
- dont : adjoints du patrimoine	83	5	81
- dont : agents <u>rémunérés qualifiés</u>	25	0	31
- dont : bénévoles <u>qualifiés</u> ("volontaires")	239	0	229
- dont : CES, CEC, emplois aidés qualifiés	1	0	6
<u>Personnes non qualifiées</u>	884	7	891
- dont : autres agents non qualifiés rémunérés pour la bibliothèque	27	5	27
- dont : CES, CEC, emplois aidés	7	2	11
- dont : bénévoles non qualifiés	850	0	861
	1 254	22	1 276

SONT CONSIDÉRÉES COMME QUALIFIÉES les personnes titulaires d'un diplôme professionnel avalisé (Diplôme Supérieur de Bibliothécaire, Diplôme Universitaire de Technologie de documentation, Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire, diplôme de l'Association des Bibliothécaires Français). Les bénévoles formés représentent 19 % des correspondants de la B.D.S.L.

LES EMPLOYÉS OU VACATAIRES ne sont décomptés comme tels que s'ils sont rémunérés spécifiquement pour la bibliothèque. En sont exclus les employés municipaux (secrétaire de mairie, etc.), sauf si le travail à la bibliothèque est fixé expressément dans leur temps de travail.

La moyenne d'âge général pour tous les bibliothécaires du réseau est de 59 ans. La plus âgée a 87 ans, la plus jeune répertoriée a 20 ans.

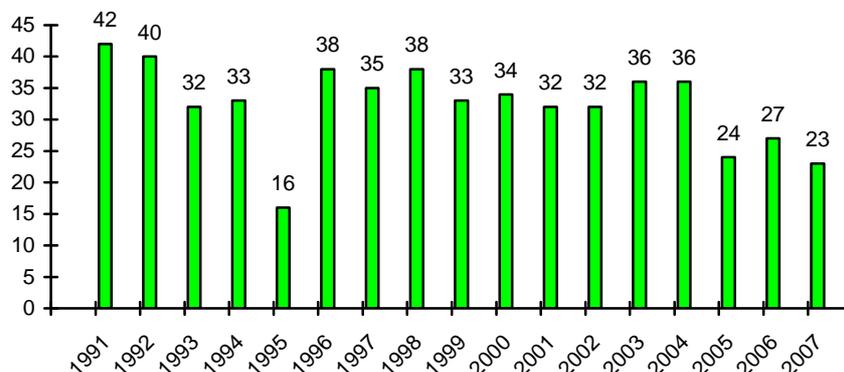


Qualification du personnel

LES BIBLIOTHÈQUES QUI N'ONT PAS DE RESPONSABLE QUALIFIÉ comptent 1,5 prêts par habitant, contre 4,1 pour l'ensemble du réseau.

Rappelons que le Conseil général rembourse les frais de déplacement des bibliothécaires bénévoles qualifiés (qu'on appellera plutôt "bibliothécaires volontaires") tant pour leurs formations que pour les déplacements effectués à la demande de la B.D.S.L. (venues B.D.S.L., réunions de travail, etc. ...), pourvu qu'ils soient assurés par leur mairie au titre de l'activité bibliothèque. Les déplacements pour le compte de la bibliothèque municipale (achats en librairie, etc...) restent bien sûr à la charge des communes.

LA FORMATION DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS, dispensée en collaboration par le Centre Départemental de Lecture Publique et la B.D.S.L., depuis 1983, est une mission primordiale. Le total des diplômés est de 744, dont 108 agents territoriaux.

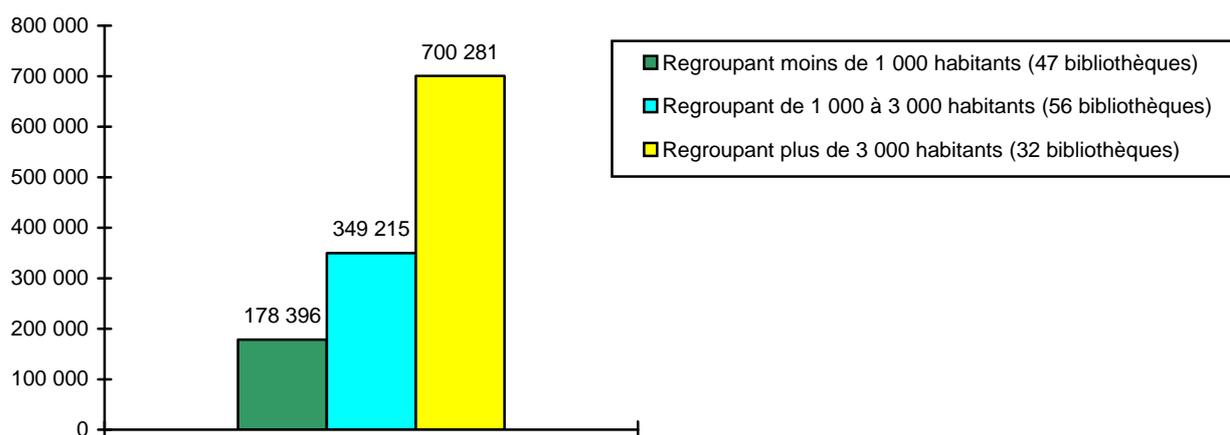


Stagiaires formés

6 – LES COLLECTIONS

	B.M. et B.I.C.	B.D.S.L. ⁽¹⁾	TOTAL RESEAU
Collections de livres au 31/12/2007	1 227 892	221 052	1 448 944
-----	-----	-----	-----
dont :			
acquis en 2007 :	50 384	12 734	63 118
dons :	19 899	0	19 899
Documents sonores au 31/12/2007	20 512	16 285	36 797
Dont : acquis en 2007	1 703	1 119	2 422
Titres de périodiques	1 830	89	1 919
Vidéocassettes, DVD	315	98	413
Cédéroms	2 994	73	3 067
Autres (brochures, affiches, jouets, ...)		1 526	1 526
Total des collections de documents	1 253 543	239 123	1 492 666

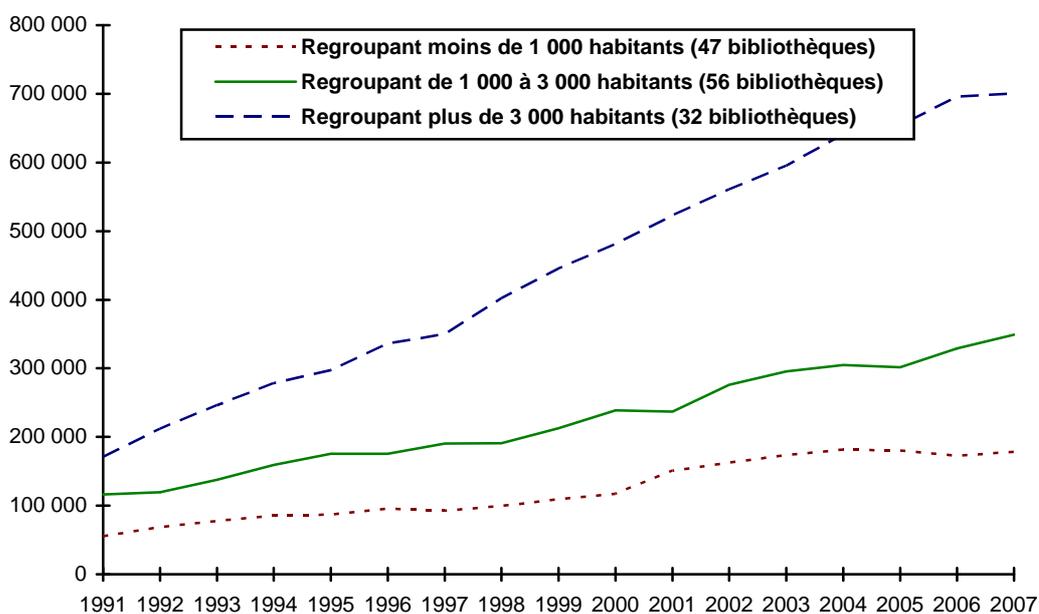
⁽¹⁾ Sans comptabiliser les documents de la B.D.S.L. placés en dépôt permanent dans les bibliothèques du réseau (sous forme de crédits d'achat de livres à partir de 1991).



Collections totales de livres au 31 décembre 2007

Répartition des B.M. et B.I.C.	Regroupant moins de 1 000 habitants	Regroupant de 1 000 à 3 000 habitants	Regroupant plus de 3 000 habitants
Collections totales de livres/hab.	5,85	3,84	3,56
Acquisitions de livres en 2007	5 092	15 942	29 350
Nombre de livres acquis en 2007/habitant	0,16	0,17	0,15
Nombre de périodiques	79	455	1 296
Nombre de cédéroms	48	990	1 956

Nombre de livres par habitant, acquisitions de livres, nombre de périodiques et de cédéroms en 2007



Progression des collections des bibliothèques par taille de population

LES COLLECTIONS TOTALES DU RÉSEAU représentent 3,86 livres par habitant desservi (contre 3 en 2000, 3,16 en 2001, 3,33 en 2002, 3,46 en 2003, 3,6 livres en 2004 et 3,73 en 2005), le minimum recommandé étant de 2 livres par habitant et la moyenne nationale en 2005 de 2,75 livres.

En Saône-et-Loire, un fonds comporte en moyenne 9 095 livres (3 796 pour les communes de moins de 1 000 habitants, 6 236 pour les communes de 1 000 à 3 000 habitants, 21 884 pour les communes de plus de 3 000 habitants).

53 bibliothèques disposent d'une station multimédia, soit 39 % du réseau.

Rappelons que 9 bibliothèques ont ouvert une section discothèque avec l'aide de la B.D.S.L.

Indice d'offre documentaire active annuelle (acquisitions annuelles du réseau + total des transactions B.D.S.L. aux bibliothèques/nombre d'habitants desservis) : 0,69. Cet indice représente le nombre de titres différents offerts nouvellement chaque année à chaque habitant desservi.

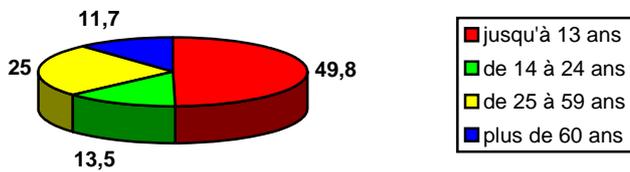
Il est important, enfin, de rappeler que le réseau fonctionne efficacement parce qu'un partage des acquisitions est réalisé dans les faits entre les bibliothèques municipales ou intercommunales (à la taille de leur population et donc de leurs ressources) et la B.D.S.L. (documents plus "pointus", complément diversifié en collections moins courantes, etc...). Les services "à la demande" de la B.D.S.L. (service des demandes d'ouvrages et de télédocumentation) permettent d'adapter rapidement les collections locales aux besoins précis des usagers.

7 - LES USAGERS

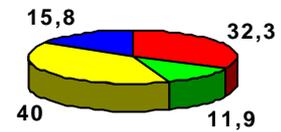
	TOTAL RESEAU (B.M. et B.I.C.)
Nombre de lecteurs	54 944
% de la population desservie	17,3 %



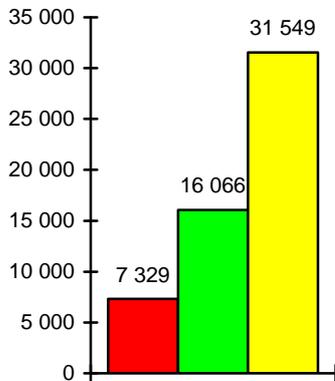
Répartition des lecteurs (en %)



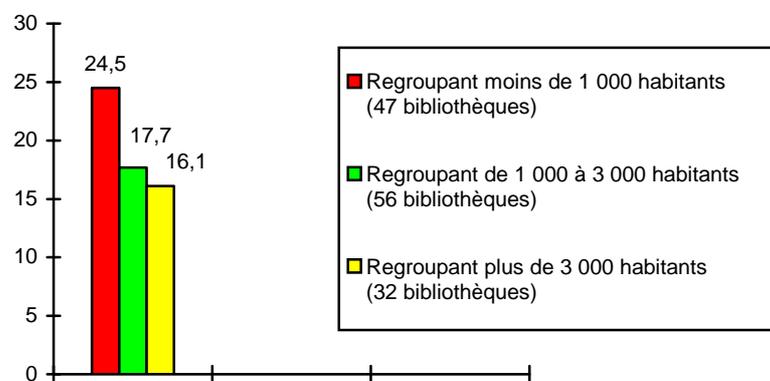
Lecteurs hommes 37 %



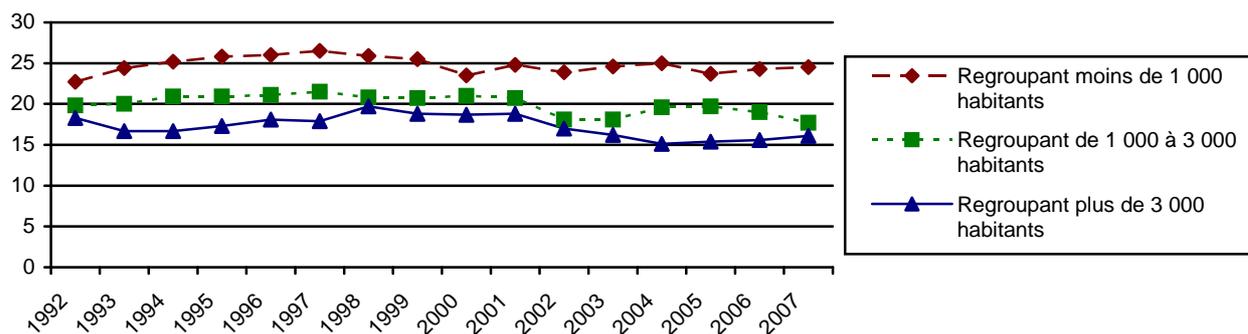
Lecteurs femmes 63 %



Lecteurs inscrits



Pourcentage de population desservie ⁽¹⁾



Evolution du pourcentage de lecteurs par taille de population

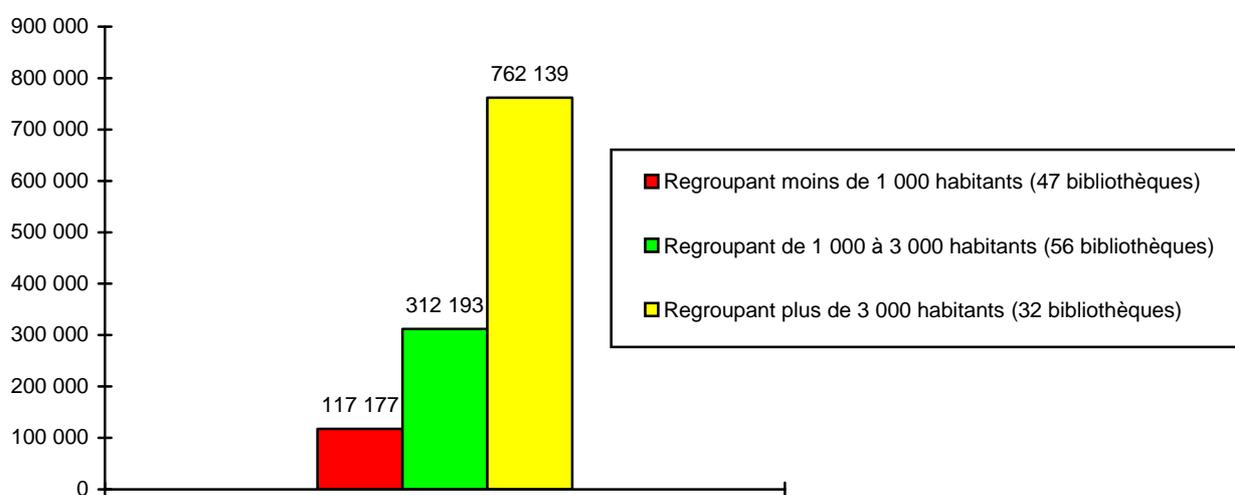
LES FICHIERS DES LECTEURS INSCRITS sont en général régulièrement épurés des noms d'utilisateurs ne fréquentant plus la bibliothèque.

Les données 2005 du Ministère de la Culture indiquent une fréquentation de **24 %** de la population pour les communes de moins de 10 000 habitants (16,61 % pour la moyenne nationale).

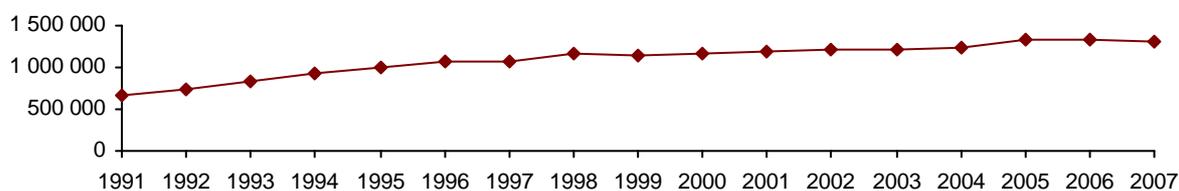
(1) La population des communes associées est comptée comme population desservie.

8 – LES PRETS AUX USAGERS

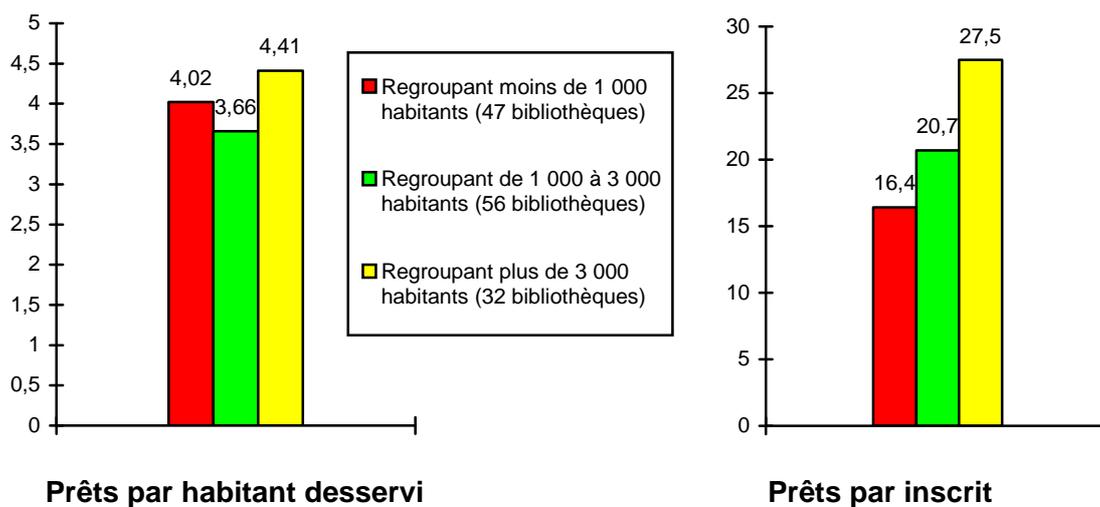
Prêts des B.M. et B.I.C.	1 319 984	21,7 livres/lecteur 3,75 livres/habitant
dont : livres	1 191 509	
documents sonores	41 306	
cédéroms	2 149	



Total des prêts de livres

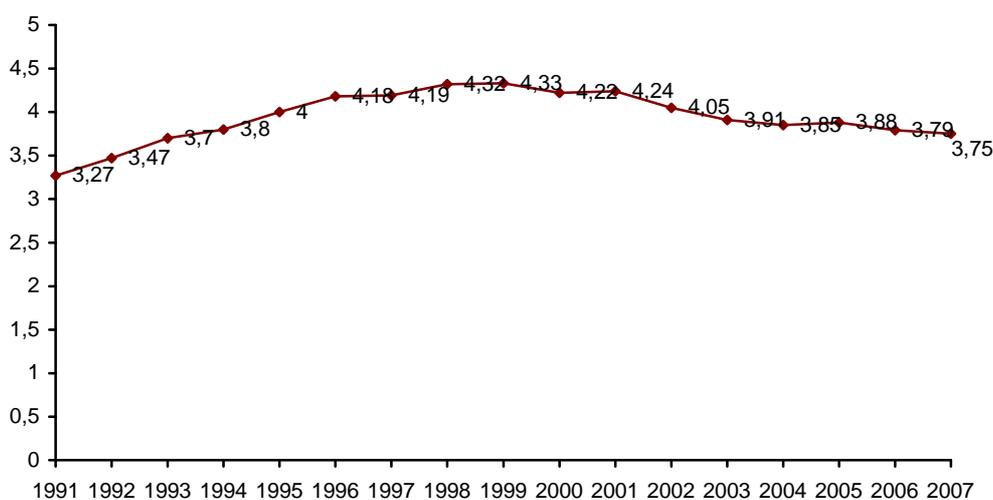


Progression des prêts aux usagers (tous documents confondus)



Prêts tous documents : répartition des B.M. et B.I.C.

Nombre moyen de prêts par inscrit pour les bibliothèques municipales en France (données 2005) : 33 prêts.



Evolution des prêts de livres par habitant desservi

LES PRÊTS DE DOCUMENTS SONORES ont concerné 9 bibliothèques en 2007 : 41 306 prêts ont été effectués dans les discothèques du réseau. La BDSL leur a prêté 9 321 disques compacts.

9 - ANIMATIONS, PUBLICATIONS

TYPES D'ANIMATIONS RECENSÉES ⁽¹⁾	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2006	2007
- Heure du conte	44	60	56	65	61	60	66	78	85
- Table thématique ou de nouveautés	42	46	41	40	50	50	63	52	52
- Exposition	73	60	61	66	65	63	79	86	70
- Spectacle	19	24	31	34	41	35	35	43	26
- Ateliers pour enfants	19	25	31	33	34	26	36	36	39
- Conférences et rencontres avec auteurs ou éditeurs	9	7	13	10	15	12	17	34	34
- Clubs de lecture et veillées de lecture	7	5	11	10	12	13	16	20	28
- Concours, rallyes	25	11	11	13	15	20	10	34	13
- Autres	9	27	22	40	29	32	21	56	10
- Portage à domicile									36
- Accueil de tout-petits									23
- Accueil de classes									31
- Accueil d'assistantes maternelles									28
- Accueil de personnes âgées									20
TOTAL ⁽²⁾	247	265	276	311	322	311	343	439	495

⁽¹⁾ Ne sont pas décomptées des actions d'information et d'animations régulières et très fréquemment pratiquées telles que : articles dans la presse ou visites de classes.

⁽²⁾ Total supérieur au nombre total de bibliothèques du réseau, certaines bibliothèques ayant réalisé plusieurs animations différentes.

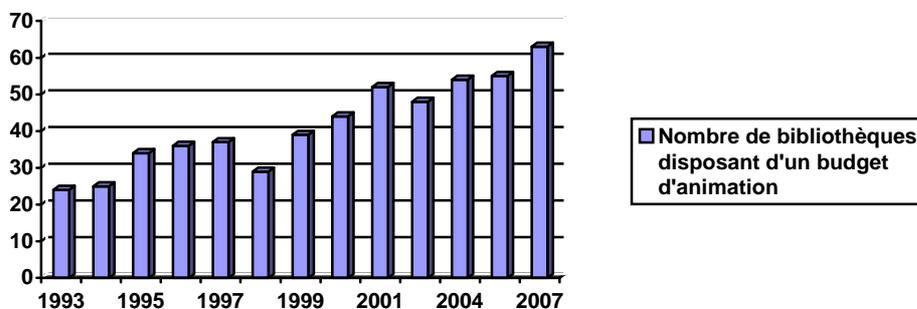
En 2005, les informations relatives aux animations n'ont pas pu être exploitées. En 2006, les bibliothèques ont mentionné une grande diversité d'actions : les principales sont reprises dans le tableau.

L'implication des bibliothèques comme lieu culturel mais aussi social s'accroît. Les expériences se multiplient : accueil des assistantes maternelles, de bébés lecteurs, garderies et centres de loisirs, personnes handicapées, portage à domicile. Une seule bibliothèque mentionne une action relative à la lutte contre l'illettrisme.

D'autres animations sont citées : portes ouvertes, foires, salons, nuit du conte, ateliers d'écriture, expression théâtrale, atelier de peinture, participation à la «Nuit des musées», cours d'anglais, soutien scolaire, cafés littéraires, ateliers et «fête de l'Internet», accueil de publics spécifiques, participation à la «Semaine du goût», carnaval et bien sûr «Lire en fête».

63 bibliothèques dont 4 relais ont consacré un budget spécifique aux animations, pour une somme de 45 980 € (hausse de 3,7 % par rapport à 2006), dont 14 bibliothèques qui ont consacré 1 000 € et plus.

En moyenne, ces bibliothèques consacrent 0,14 € par habitant à l'animation. Le budget le plus important consacré à l'animation est de 1,49 € par habitant.



On peut y voir l'existence d'un travail en profondeur, de la part de bibliothèques qui cherchent aussi bien à fidéliser un public qu'à accroître leur audience dans la population.

En 2007, ce sont 154 bibliothèques ou relais de lecture qui ont réalisé des animations et 170 ont collaboré avec l'école.

10 – LES BIBLIOTHEQUES CENTRES DE RESSOURCES

Les bibliothèques centres de ressources sont, pour le Département, des bibliothèques municipales ou intercommunales situées dans des communes qui disposent par ailleurs d'un collège public, "signe" de leur attractivité sur un bassin cantonal ou multicantonal.

Le Conseil général reconnaît à ces bibliothèques un rôle documentaire particulier : leur situation géographique, qui coïncide avec la présence d'autres équipements attractifs, leur donne un public à la fois plus large et plus exigeant, notamment pour une documentation actualisée.

Cette reconnaissance départementale est marquée par une politique volontariste : abonnements supplémentaires, dotations en ouvrages de référence actualisés.

- La B.D.S.L. dessert 34 des 38 bibliothèques centres de ressources potentielles (communes de moins de 10 000 habitants). Leur population communale ou intercommunale représente 58,7 % de la population desservie par le réseau de la B.D.S.L. (186 775 habitants).

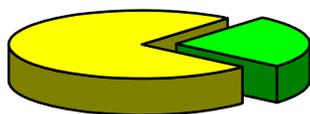
25 BCR sont intercommunales.

- Disposant de 31 285 lecteurs inscrits (16,8 % de leur population desservie) et prêtant 834 058 documents (4,47 prêts par habitant desservi), les bibliothèques centres de ressources représentent les points forts du réseau, et sont les moteurs d'un rééquilibrage documentaire sur le territoire départemental.

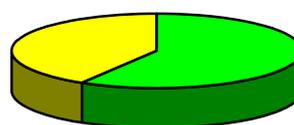
- La totalité des bibliothèques centres de ressources disposent d'un personnel qualifié (rémunéré ou bénévole). 30 d'entre elles ont du personnel rémunéré.

- Leur budget est de 2 € par habitant : à 34 bibliothèques (25,2 % du réseau), elles représentent 58,4 % du budget total.

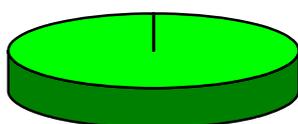
- Leur fonds moyen est de 20 056 livres, leur horaire hebdomadaire de 14 h 40.



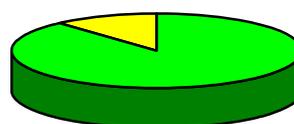
Les 34 BCR représentent...



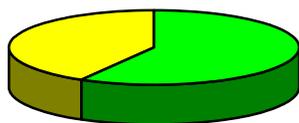
58,7 % de la population desservie,



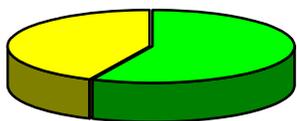
34 BCR ont du personnel qualifié,



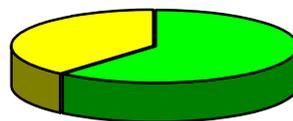
88,2 % ont du personnel rémunéré,



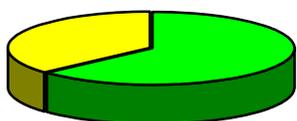
leur budget d'acquisition représente 58,4 % du budget du réseau ;



elles ont 31 285 lecteurs



ont prêté 732 509 livres ;



et ont prêté 834 058 documents.

11 – LES BIBLIOTHEQUES INTERCOMMUNALES

La coopération intercommunale autour d'une bibliothèque permet à l'ensemble des communes participantes de dégager des moyens financiers accrus, de rassembler un potentiel d'animateurs plus important, d'accroître le nombre de livres en circulation, ... tout en disposant d'un service de lecture dans chaque commune.

Le Conseil général encourage cette coopération, notamment par des dépôts plus importants de livres de la B.D.S.L., par des subventions pour mobilier pour les bibliothèques municipales et pour les relais de lecture de bibliothèques intercommunales. Depuis 1990, des crédits d'achat de livres sont ouverts aux bibliothèques intercommunales étendant leur "intercommunalité" au-delà d'une seule commune (1 500 € pour chaque nouvelle commune associée).

- Le réseau de la B.D.S.L. compte donc 73 bibliothèques intercommunales, qui rassemblent 303 communes sur les 365 desservies par le réseau de la B.D.S.L., soit 83 %. Presque toutes les communes associées à une bibliothèque intercommunale comptent moins de 1 000 habitants.

- 19 bibliothèques de moins de 1 000 habitants sont intercommunales
- 31 bibliothèques de 1 000 à 3 000 habitants sont intercommunales
- 23 bibliothèques de plus de 3 000 habitants sont intercommunales

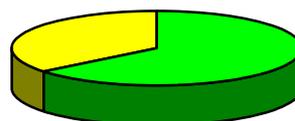
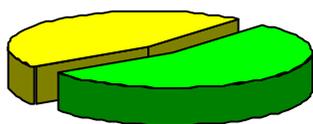
La population intercommunale représente 64,2 % de la population desservie par le réseau de la B.D.S.L.

- Les bibliothèques intercommunales ont prêté 802 091 documents (3,93 prêts/habitant) à 35 171 usagers (17,2 % de leur population desservie).

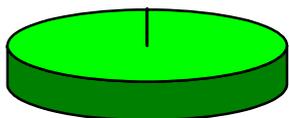
- la totalité des bibliothèques intercommunales ont du personnel qualifié. 41 ont du personnel rémunéré.

- Leur budget est de 1,72 € par habitant.

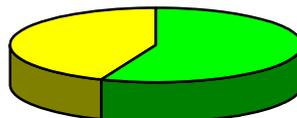
- Leur fonds moyen de 10 730 livres, leur horaire hebdomadaire de 9 heures.



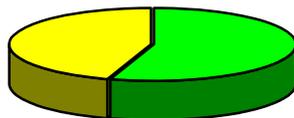
Les 73 bibliothèques intercommunales desservent ... 64,2 % de la population desservie



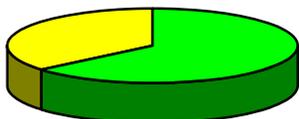
73 bibliothèques intercommunales ont du personnel qualifié,



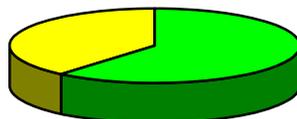
56,1 % ont du personnel rémunéré ;



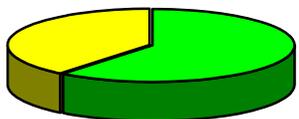
leur budget d'acquisition représente 54,9 % du budget du réseau ;



elles ont 35 171 lecteurs



ont prêté 728 892 livres ;



et ont prêté 802 091 documents.

Dans le réseau des bibliothèques de Saône-et-Loire, l'intercommunalité revêt deux formes :

- l'intercommunalité juridique (communautés de communes, SIVOM, SIVU) ;
- l'intercommunalité par le biais de conventions entre communes.

Au 31 décembre 2007, sur 40 communautés de communes, 10 ont souhaité assumer la compétence bibliothèque.